

551, Avenue des Bouleaux
78190 TRAPPES
Tel : 01 30 13 92 92

SAS au capital de 2 989 600 €
RCS Versailles 493 445 878 APE 4511Z
Siret 493 445 878 00017
N° TVA Intracommunautaire FR82 493 445 878



DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	25/09/2024	2010200		ME	25/09/2024
20-47209	53047		TVA :		
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VNVO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROEN		14/06/2019	00J7	DUPLICATA	1/2
C3		78867		DOUCHET DAVID	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DÉSIGNATION			HT		HT	
			QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	% REMISE	CT
** OR 53047 DU 13/08/2024 **						
A : VERIF DISTRIB						
1654515880	KIT DE DISTRIBUTION COMPLET	SQ07	1,00	263,82		263,82 4
1636264280	E:NETTOY FREIN	SQ10	1,00	3,40		3,40 4
02180907	REPLACEMENT KIT DISTRIBUTION		2,20	110,00		242,00 4
	MOTEUR					
00003210	CONTROLE + ESSAI COMPLET		0,50	110,00		55,00 4
	VEHICULE					
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 564,22 (677,07 TTC)						
B : SOUFFLET TRANSMISSION D						
0000329333	ENSEMBLE PROTECT TRANSMISSION		1,00	62,52		62,52 4
0000329733	ECROU DE FIX DE MOYEU DE ROUE		1,00	4,74		4,74 4
1623179680	JOINT A LE	SQ02-2	1,00	27,57		27,57 4
0000031338	JOINT	SQ11	1,00	1,37		1,37 4
9676149980	VIS ROTULE	SQ02-2	1,00	3,79		3,79 4
0000362230	ECROU FREI	SQ02-1	1,00	1,20		1,20 4
9817224280	(MUL) ECROU A EMBASE	NPC	1,00	2,21		2,21 4
00009730AG	HUILE	SQLOC	2,00	13,97		27,94 4
1636264280	E:NETTOY FREIN	SQ10	1,00	3,40		3,40 4
10430910	REPLACEMENT SOUFFLET COTE		1,00	110,00		110,00 4
	ROUE TRANSMISSION AVANT DROITE					
DMCP	DECHETS MEC CLIENTS PAYANTS			5,00		5,00 4
SOUS-TOTAL INTERVENTION B 249,74 (299,68 TTC)						
C : OBSERVATION						
REFUS CLIENTE POUR LE REMPLACEMENT DES DISQUES ET PLAQUETTES						
DE FREINS AV ET LA REVISION VIA VIDEOCHECK						
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 0,00 (0,00 TTC)						
**** Trujas vous offre le lavage de votre vehicule ****						
**** Prenez rendez-vous en ligne sur Citroen.fr ****						

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

C	CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A	MONTANT T.V.A.
F				
D				
M				
R				
E				
PAPILLON A JOINDRE À VOTRE RÉGLEMENT				

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.

DES CONCESSIONS
DU GROUPE **CARWEST**

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.